

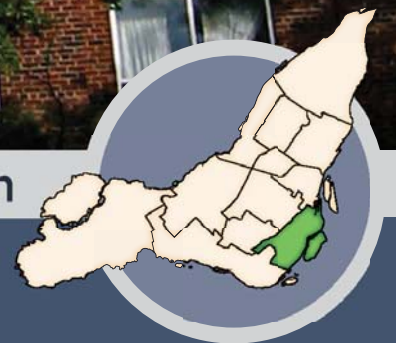
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal



Regard sur la défavorisation à Montréal

Série 2

CSSS du Sud-Ouest-Verdun



Québec 

Une réalisation du secteur Surveillance de l'état de santé à Montréal (SÉSAM)

Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400

www.santepub-mtl.qc.ca

Rédaction

Christiane Montpetit
Édith Bergeron

Traitement des données

James Massie
Kosal khun
Ariel Alexis

Cartographie

Maryam Bazargani

Graphisme

Paul Cloutier

Infographie

Martin L'Ecuyer

Les auteurs remercient les personnes suivantes pour leur soutien et leurs commentaires

À la Direction de santé publique : Carl Drouin, Stéphanie Vidal

Les membres du Comité régional d'utilisateurs d'information sociosanitaire

Dans la même série:

CSSS de l'Ouest-de-l'Île
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle
CSSS du Sud-Ouest-Verdun
CSSS de la Pointe-de-l'Île
CSSS Lucille-Teasdale
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel
CSSS de la Montagne
CSSS Cavendish
CSSS Jeanne-Mance
CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent
CSSS du Cœur-de-l'Île
CSSS d'Achatsic et Montréal-Nord
Région sociosanitaire de Montréal (à paraître sous peu)

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2011)
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89494-675-6 (ensemble)
ISBN 978-2-89673-009-4 (série 2) (version imprimée)
ISBN 978-2-89673-010-0 (série 2) (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2011

Prix : 8,00 \$

En bref...

- Le territoire du CSSS du Sud-Ouest-Verdun présente une hétérogénéité de profils de conditions matérielles. Ainsi, le secteur de CLSC de Pointe-Saint-Charles est celui qui présente la proportion la plus élevée de personnes résidant dans un secteur où les conditions sont les plus défavorables matériellement (quintile 5), soit 73 %. Dans le secteur de CLSC de Verdun, cette part se chiffre à 26 %, mais certains de ses voisinages connaissent des situations totalement opposées. Dans le secteur de CLSC de Saint-Henri, les contrastes sur le plan matériel sont également bien présents.
- Les conditions sociales sont moins contrastées que les conditions matérielles. La majeure partie de la population du territoire de ce CSSS, plus de 60 %, réside dans des aires défavorisées (quintiles 4 et 5) sur le plan social.
- Le profil de conditions de défavorisation combinée est bien présent sur le territoire, 35 % des résidents du territoire de CSSS vivant dans ces conditions de vulnérabilité sous les deux plans, social et matériel. Cette part atteint 46 % dans le secteur de Pointe-Saint-Charles. Le voisinage de Wellington-de-l'Église, dans le secteur de Verdun, présente le plus grand nombre de personnes (18 390) demeurant au sein d'une zone combinant défavorisation matérielle et sociale.
- À l'échelle du CSSS et des secteurs, on note peu de changement de conditions matérielles entre 2001 et 2006. En considérant les voisinages, plusieurs ont connu une diminution de la proportion de personnes concernées par les conditions matérielles les plus défavorables (quintile 5), dont Saint-Henri, Pointe-Saint-Charles et Wellington-de-l'Église. Au contraire, dans le voisinage de Ville-Émard, on note une hausse considérable de résidents demeurant dans ces conditions.
- Les changements sur le plan de la défavorisation sociale consistent principalement en une diminution de la part et du nombre de résidents vivant dans les conditions les plus défavorables socialement, notamment dans les voisinages de Côte-Saint-Paul, Saint-Henri et Pointe-Saint-Charles.

Mot du directeur

De tous les déterminants sociaux de la santé, l'importance des facteurs socioéconomiques ne fait plus de doute. Au Québec, l'indice de défavorisation a été développé afin de caractériser les conditions de vie matérielles et sociales des milieux dans lesquels vivent les populations locales pour être en mesure, par la suite, d'établir leur lien avec leur santé. Depuis plus d'une décennie, plusieurs études ont tour à tour démontré l'association du niveau de défavorisation, sociale ou matérielle, à diverses mesures d'état de santé : espérance de vie en santé, mortalité par cancer, mortalité prématurée, traumatismes, morbidité et difficultés d'adaptations sociales vécues par les jeunes, utilisation des services de santé et des services sociaux, notamment.

La série Regard sur la défavorisation à Montréal présente les informations permettant de documenter l'ampleur et la répartition des disparités sociales et matérielles dans chacun des CSSS et de ses territoires sociosanitaires constituants (secteurs de CLSC, voisinages) relativement à la situation dans l'ensemble de la région sociosanitaire montréalaise. Il s'agit d'un outil particulièrement utile pour localiser les espaces qui accueillent une concentration plus importante de populations défavorisées. Qui plus est, en comparant la situation lors des deux derniers recensements, les portraits permettent d'établir si les territoires défavorisés sont les mêmes ou s'il existe de nouvelles zones de pauvreté.

Nous espérons que ces constats sur la situation de défavorisation particulière dans chaque CSSS permettront aux décideurs et aux intervenants des réseaux locaux de santé et à leurs partenaires de faciliter la planification, la gestion et le suivi des programmes et services de façon à ce qu'ils répondent le mieux possible aux besoins des populations plus démunies.

Le directeur de santé publique,



Richard Lessard, M.D.

Les voisinages du CSSS du Sud-Ouest-Verdun

Qu'est-ce qu'un voisinage?

La carte des voisinages de l'île de Montréal a été conçue par la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal en collaboration avec divers intervenants locaux. Elle a pour but de diviser les territoires sociosanitaires de la région montréalaise en unités plus fines qui reflètent des réalités sociales distinctes et, bien souvent, des milieux nécessitant des interventions différentes.

Cette série 2 est basée sur la version finale de la carte des voisinages, avec 111 voisinages pour l'ensemble de l'île.

À propos de la défavorisation

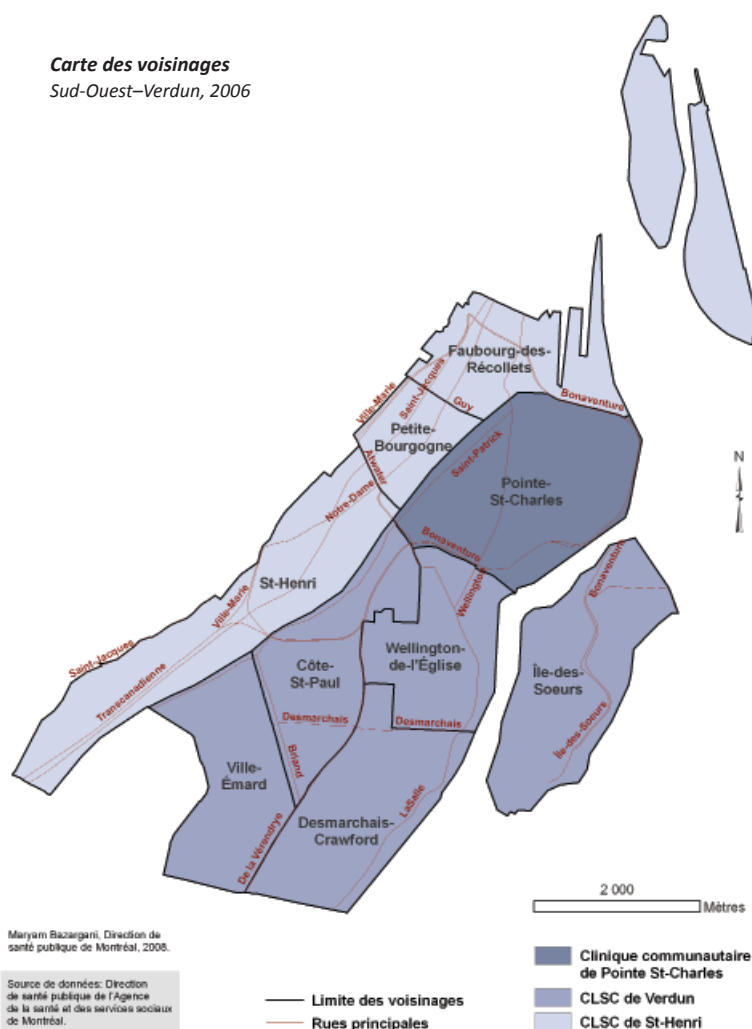
La mesure de la défavorisation¹ permet de caractériser **les conditions de vie** de la population du CSSS par rapport à celles de l'ensemble de la population montréalaise. Son examen est d'autant plus pertinent que la présence d'écarts de santé et de bien-être reliés à la défavorisation sociale et matérielle est maintenant bien documentée.

La défavorisation caractérise le **milieu** dans lequel vit un individu à partir d'un agrégat de caractéristiques des résidents d'une aire de diffusion, soit une petite unité géographique composée de 400 à 700 personnes pour lesquelles les données de recensement sont disponibles. L'indice est composé de plusieurs indicateurs pour cerner la dimension matérielle de la défavorisation (revenu moyen par personne, proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires et proportion de personnes occupant un emploi) et sa dimension sociale (proportion de familles monoparentales, proportion de personnes vivant seules, séparées, divorcées ou veuves).

L'indice de défavorisation est présenté en cinq (5) catégories allant des conditions les plus favorables (en vert sur les cartes, quintile 1 dans les tableaux) aux conditions les plus défavorables (en rouge sur les cartes, quintile 5 dans les tableaux).

La première partie de ce portrait présente les conditions de défavorisation à partir des données du recensement de 2006. La seconde partie examine l'évolution de la situation de défavorisation en comparant ces conditions en 2006 à celles établies à partir de l'indice de défavorisation basé sur le recensement de 2001.

Carte des voisinages
Sud-Ouest-Verdun, 2006



¹ Pour plus de détails sur la méthode, voir la publication suivante : Khun, K., C. Drouin et C. Montpetit (2008). *Regard sur la défavorisation à Montréal. Région sociosanitaire de Montréal*. Série 1, disponible sur le site de l'Espace montréalais d'information sociosanitaire (ÉMIS) : <http://www.emis.santemontreal.qc.ca>

REGARD SUR LA DÉFAVORISATION EN 2006

La défavorisation matérielle en 2006

Les conditions matérielles les plus défavorables (quintile 5) sont plus représentées au sein du CSSS (33 %) qu'à Montréal (20 %). Le secteur de Pointe-Saint-Charles présente le pourcentage le plus élevé de personnes vivant dans une aire marquée par ces conditions (73 % ou 9 159 personnes), comme l'illustre la carte, où le rouge domine.

C'est ensuite dans le secteur de Saint-Henri que la défavorisation matérielle est des plus représentée (36 % de la population ou 10 011 personnes vivant dans les aires associées au 5^{ième} quintile). En ajoutant les aires classées dans le 4^{ième} quintile de la défavorisation matérielle (en rose), c'est près de la moitié de la population (48 % ou 13 411 personnes) qui est affectée par de telles conditions.

Néanmoins, en nombre, c'est plutôt le secteur de Verdun qui accueille le plus de personnes concernées par les conditions les plus défavorables matériellement (24 234 personnes ou 26 %). En ajoutant les aires associées au 4^{ième} quintile, c'est plus de la moitié des résidents (près de 49 000 personnes) de ce secteur qui demeure dans un milieu où les conditions matérielles sont défavorables. Des voisinages se distinguent de façon importante sur le plan matériel dans ce secteur : on trouve d'un côté les voisinages de Wellington-de-l'Église et de Ville-Émard, où 80 % de la population vit dans des aires défavorisées matériellement (quintiles 4 et 5) et, de l'autre, le voisinage de l'Île-des-Soeurs, où la totalité de la population vit dans des milieux favorisés matériellement (1^{er} et 2^{ième} quintiles, en vert sur la carte).

Les contrastes sont aussi marqués au sein du secteur de Saint-Henri. Le voisinage de Saint-Henri est le plus défavorisé matériellement, alors qu'un peu plus de 60 % de résidents vivent dans des aires défavorisées matériellement (4^{ième} et 5^{ième} quintile). Dans la Petite-Bourgogne, 44 % de la population demeure dans les conditions les plus défavorables matériellement, mais 42 % se trouve dans une zone associée aux conditions favorables (1^{er} ou 2^{ième} quintile). Quant à Faubourg-des-Récollets, la totalité de la population vit dans les conditions matérielles les plus favorables.



La défavorisation sociale en 2006

La proportion de personnes vivant dans le 4^{ième} et 5^{ième} quintile de la défavorisation sociale est plus importante qu'à Montréal alors que plus de la moitié des gens (61 %) sont défavorisés socialement, comme l'illustrent les nombreuses zones en rose et en rouge sur la carte.

Le secteur de Saint-Henri est celui qui se compose de la plus grande part d'individus vivant dans des conditions défavorables socialement (quintiles 4 et 5) : 67 % de la population (18 600 personnes) sont dans cette situation. Ce pourcentage atteint 73 % (10 424 personnes) dans le voisinage de Saint-Henri.

C'est dans le secteur de Verdun que le nombre de personnes résidant dans des conditions défavorables socialement (quintiles 4 et 5) est le plus élevé, soit 53 648 (58 % de la population). Il y a des variations considérables entre les voisinages. Dans le voisinage de Wellington-de-l'Église, cette proportion se chiffre à 78 % alors qu'elle est de 30 % dans celui de l'Île-des-Sœurs.

Dans Pointe-Saint-Charles, 60 % de la population demeure dans une aire où les conditions sont défavorables socialement (quintiles 4 et 5).

Les aires du CSSS où les conditions sociales sont les plus défavorables (quintile 5) sont localisées principalement au sein du voisinage de Wellington-de-l'Église (13 004 personnes ou 47 %), dans le secteur de Verdun, et du voisinage de Saint-Henri (6 612 personnes ou 46 %), dans le secteur du même nom.



Classement du territoire en 2006 selon les valeurs moyennes de défavorisation sociale et matérielle

Le classement du CSSS pour les conditions matérielles et sociales est identique et peu favorable, soit le 9^{ème} rang sur les 12 CSSS.

Les secteurs de CLSC se classent aussi de façon assez similaire sur le plan de la défavorisation sociale et matérielle et leur rang est peu avantageux. Le secteur occupant le rang le plus défavorable sous les deux plans est Pointe-Saint-Charles, au 27^{ème} rang sur 29 pour la composante matérielle et au 25^{ème} rang sur 29 pour la composante sociale.

Le territoire du CSSS présente d'un côté les voisinages parmi les mieux classés matériellement de l'Île, celui de l'Île des Sœurs et du Faubourg-des-Récollets et, de l'autre, des voisinages qui sont parmi les plus défavorisés sur le plan matériel, soit Pointe-Saint-Charles et Wellington-de-l'Église.

Les voisinages présentent une moins grande variation sur le plan de la défavorisation sociale. L'écart entre le voisinage du CSSS ayant le meilleur classement et celui occupant la position la moins avantageuse du CSSS est de 36 rangs contrairement à 101 pour la défavorisation matérielle.

Classement* en 2006 selon les valeurs moyennes de défavorisation		
	Matérielle Rang	Sociale Rang
RLS du Sud-Ouest-Verdun	9	9
CLSC de Pointe-Saint-Charles	27	25
Pointe-Saint-Charles	103	91
CLSC de Verdun	17	21
Côte-Saint-Paul	90	80
Wellington-de-l'Église	100	93
L'Île-des-Sœurs	2	61
Desmarchais-Crawford	61	79
Ville-Émard	97	59
CLSC de Saint-Henri	18	23
Faubourg-des-Récollets	4	70
Saint-Henri	92	95
Petite-Bourgogne	79	89

* Rang sur 12 CSSS, 29 CLSC ou 111 voisinages de la RSS de Montréal, du moins défavorisé au plus défavorisé.



Les profils dominants de conditions de défavorisation

Défavorisation matérielle, sociale ou combinée?

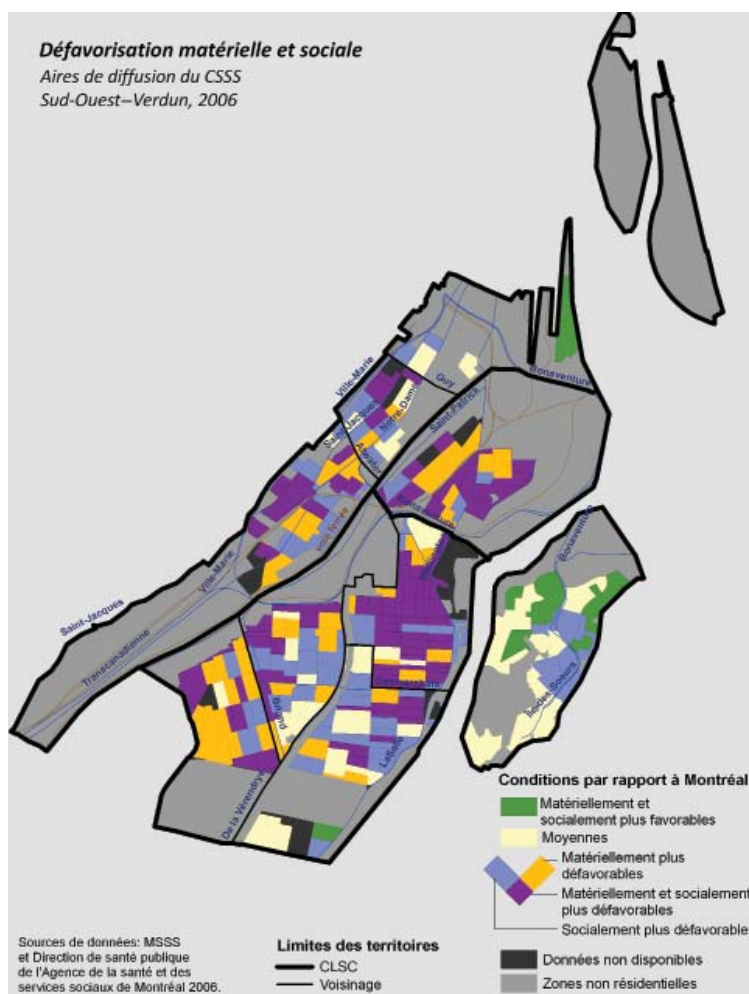
Cette carte représente de façon simultanée la défavorisation matérielle et sociale, afin de voir les zones où les populations sont parmi les plus vulnérables, c'est-à-dire celles qui combinent désavantages matériels et fragilité du réseau social, des facteurs associés à une moins bonne santé.

Le profil de défavorisation combinée (en mauve sur la carte), c'est-à-dire présentant des conditions matériellement et socialement défavorables, domine dans ce territoire de CSSS, avec 35 % de la population (un peu plus de 46 000 personnes) vivant dans une aire caractérisée par ce profil alors que c'est le cas de 16 % de la population montréalaise.

Le secteur de CLSC de Pointe-Saint-Charles présente le plus haut pourcentage de gens résidant dans ces milieux défavorisés sous les deux plans, soit 46 % (5 837 individus). De plus, dans ce secteur, une part importante de la population (40 % ou 5 010 personnes) demeure dans une aire où les conditions sont matériellement plus défavorables (en orange sur la carte). On n'y trouve aucune personne vivant dans des aires où les conditions sont socialement et matériellement les plus favorables ou même moyennes.

Dans le secteur de Verdun, la proportion de personnes vivant dans des conditions de défavorisation combinée est de 34 % et cela concerne 31 387 personnes, soit la plupart des résidents du CSSS vivant dans ces conditions. Cependant, la situation varie grandement entre les voisinages de ce territoire. Ainsi, dans Wellington-de-l'Église, 66 % de la population (plus de 18 000 personnes), vit dans un secteur où les conditions matérielles et sociales sont les plus défavorables. Dans l'Île-des-Sœurs, le portrait est plus favorable, avec 28 % des résidents demeurant dans un secteur où les conditions sociales et matérielles sont les plus favorables et une part importante de la population vivant dans un milieu où les conditions sont moyennes (42 %). Plusieurs zones du secteur de Verdun sont également composées d'une part élevée de personnes demeurant dans des aires où les conditions sont socialement plus défavorables, notamment dans le voisinage de Desmarchais-Crawford (38 %) où ce profil est dominant.

Dans le secteur de Saint-Henri, c'est le profil de conditions socialement plus défavorables (35 %) qui domine, suivi du profil de conditions matériellement et socialement défavorables (32 %). Le voisinage de Saint-Henri se compose de la plus grande proportion de résidents de ce secteur vivant dans des aires socialement et matériellement défavorisées (42 % ou 6 045 personnes).



REGARD SUR L'ÉVOLUTION DE LA DÉFAVORISATION ENTRE 2001 ET 2006

Il est nécessaire de pouvoir détecter les contextes et les populations les plus défavorisés afin de mieux planifier les actions et services qui leur sont destinés. On sait qu'à Montréal, les territoires défavorisés d'il y a trente ans ne sont plus nécessairement les mêmes aujourd'hui. Des milieux à forte concentration de pauvreté existent toujours, mais on trouve aussi de plus en plus des petites poches de pauvreté qui n'épousent à peu près jamais la forme d'un quartier complet et qui sont dispersées dans la grande région montréalaise. Il est important de pouvoir suivre les territoires dans le temps pour détecter ces changements et ainsi être en mesure d'adapter nos interventions.

À cette fin, cette section présente d'abord l'évolution de la répartition des populations dans les différents quintiles de défavorisation et les changements relatifs aux profils de conditions entre 2001 et 2006.

Ensuite, afin de d'illustrer l'évolution spatiale de la défavorisation, trois séries de cartes ont été produites.

1. La première série détaille les changements en s'attardant à toutes les conditions, des plus défavorables aux plus favorables. Les cartes permettent de voir notamment jusqu'à quel point la situation est demeurée stable et, lorsque la situation a changé, de déterminer la nature des changements.
2. La seconde série de cartes se concentre plutôt sur les zones extrêmes de la défavorisation, c'est-à-dire celles où les conditions sont les plus défavorables; elles permettent de voir si les zones défavorisées en 2006 sont toujours les mêmes et de détecter les nouvelles poches de pauvreté.
3. La troisième série, quant à elle, porte sur les zones où les conditions sont les plus favorables, rendant possible notamment une identification des milieux qui ont connu un certain embourgeoisement².

Évolution de la répartition des populations dans les différents quintiles de défavorisation entre 2001 et 2006

Les conditions matérielles semblent relativement stables à l'échelle du CSSS (voir tableaux en annexe). Cependant, dans le secteur de Saint-Henri, la proportion de personnes vivant dans les conditions les plus défavorables matériellement (quintile 5) a diminué, passant de 47 % (11 162 personnes) à 36 % (10 011 personnes).

La plupart des changements sont survenus au sein des voisinages. Dans celui de Pointe-Saint-Charles, la proportion de personnes demeurant dans un secteur où les conditions sont les plus défavorables matériellement (quintile 5) est demeurée la même (73 %) en 2006, mais on trouve un pourcentage plus faible de résidents (13 % plutôt que 21 %) vivant dans des aires associées au 4^{ième} quintile.

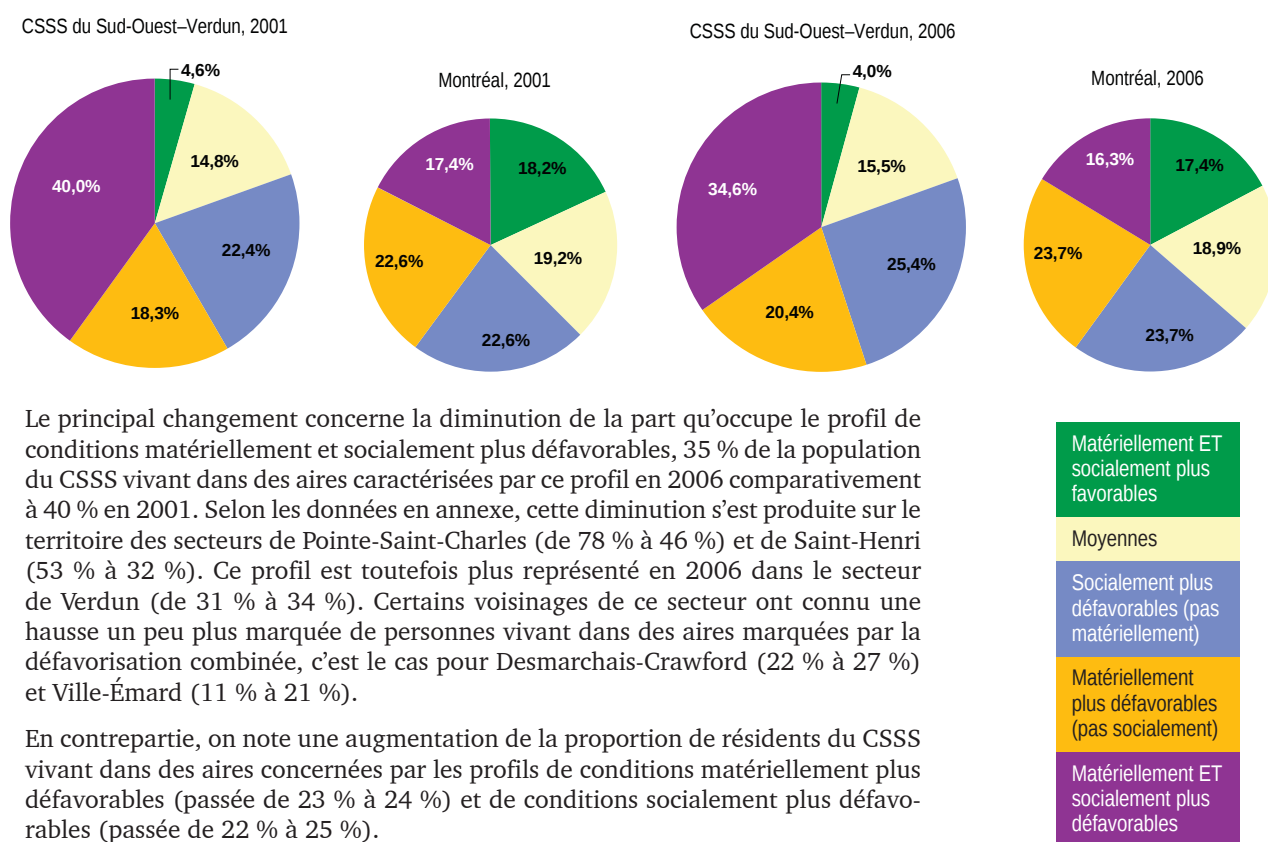
Dans le voisinage de Ville-Émard, la part de la population vivant dans les conditions matérielles les plus défavorables a fait un bond de 9 % en 2001 à 30 % en 2006 (de 1 367 à 4 075 personnes). Cette part a plutôt diminué de près de 10 points de pourcentage dans Wellington-de-l'Église pour s'établir à 48 %, tout comme dans Côte-Saint-Paul où la part a diminué de neuf points pour atteindre 31 %.

² Un phénomène défini comme une transformation socio-économique d'un quartier engendrée par l'arrivée progressive d'une nouvelle classe de résidents qui en restaure le milieu physique et en rehausse le niveau de vie.

Pour la défavorisation sociale, la proportion de résidents du CSSS vivant dans les milieux les plus défavorisés socialement (quintile 5) a connu une baisse de huit points de pourcentage entre 2001 et 2006. Toutefois, lorsqu'on considère les aires classées dans le 4^{ième} quintile de la défavorisation sociale, on trouve davantage de conditions défavorables dans tous les secteurs du CSSS. De ce fait, la proportion de la population demeurant dans des conditions sociales défavorables (quintiles 4 et 5) est semblable en 2001 et en 2006, soit respectivement 63 % et 61 %.

Dans le secteur de Pointe-Saint-Charles, la proportion de la population demeurant dans une aire où les conditions sont les plus défavorables socialement (5^{ième} quintile) a remarquablement diminué, passant de 62 % en 2001 à 31 % en 2006. Pour le secteur de Saint-Henri, la proportion est passée de 60 % à 39 %. Le voisinage de Côte-Saint-Paul, dans le secteur de Verdun, a également connu une diminution considérable de 33 % en 2001 à 19 % en 2006. Cependant, la proportion de résidents vivant dans les aires classées dans le 4^{ième} quintile de la défavorisation sociale a augmenté de 17 points de pourcentage, soit de 24 % à 41 %.

Évolution des profils de conditions de défavorisation entre 2001 et 2006



Évolution spatiale de la défavorisation

1. Changements détaillés à l'échelle des aires de diffusion

Dans la première série de cartes, la comparaison des valeurs de défavorisation matérielle et sociale des aires de diffusion en 2001 et 2006 permet de distinguer sept possibilités qui traduisent des changements de nature favorable ou défavorable ou encore le maintien des mêmes conditions entre 2001 et 2006.

Ainsi, par rapport à 2001, il peut y avoir :

Des changements de nature favorable, soit un passage :

- des conditions les plus défavorables (quintiles 4 ou 5) aux plus favorables (quintiles 1 ou 2) : en vert foncé sur la carte
- des conditions les plus défavorables (quintiles 4 ou 5) aux moyennes (quintile 3) : en vert moyen
- des conditions moyennes (quintile 3) aux plus favorables (quintiles 1 ou 2) : en vert pâle

Stabilité

- Les aires sont demeurées dans la même catégorie de conditions : en gris foncé

Des changements de nature défavorable, soit un passage :

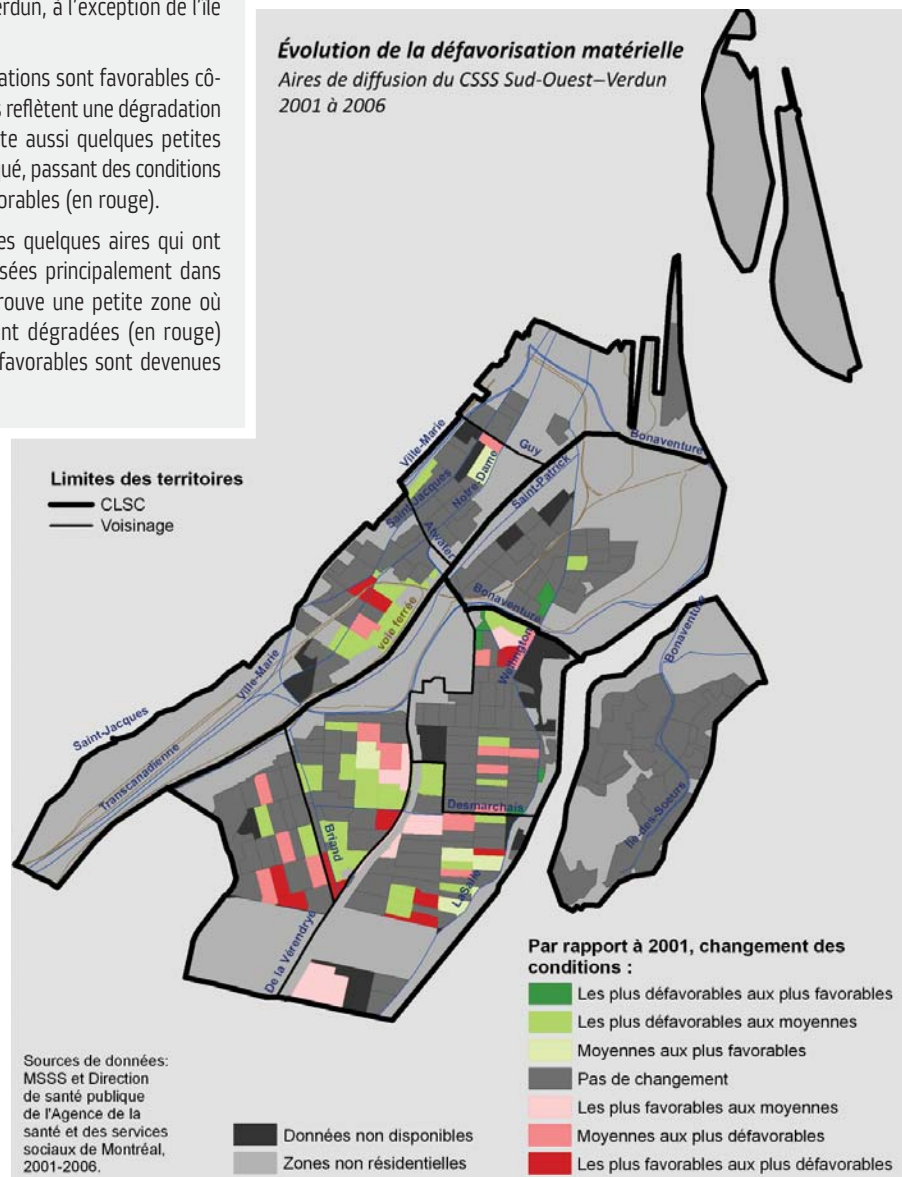
- des conditions les plus favorables (quintiles 1 ou 2) aux moyennes (quintile 3) : en rose pâle
- des conditions moyennes (quintile 3) aux plus défavorables (quintiles 4 ou 5) : en rose moyen
- des conditions les plus favorables (quintiles 1 ou 2) aux plus défavorables (quintiles 4 ou 5) : en rouge



Évolution globale de la défavorisation matérielle

Quelques constats

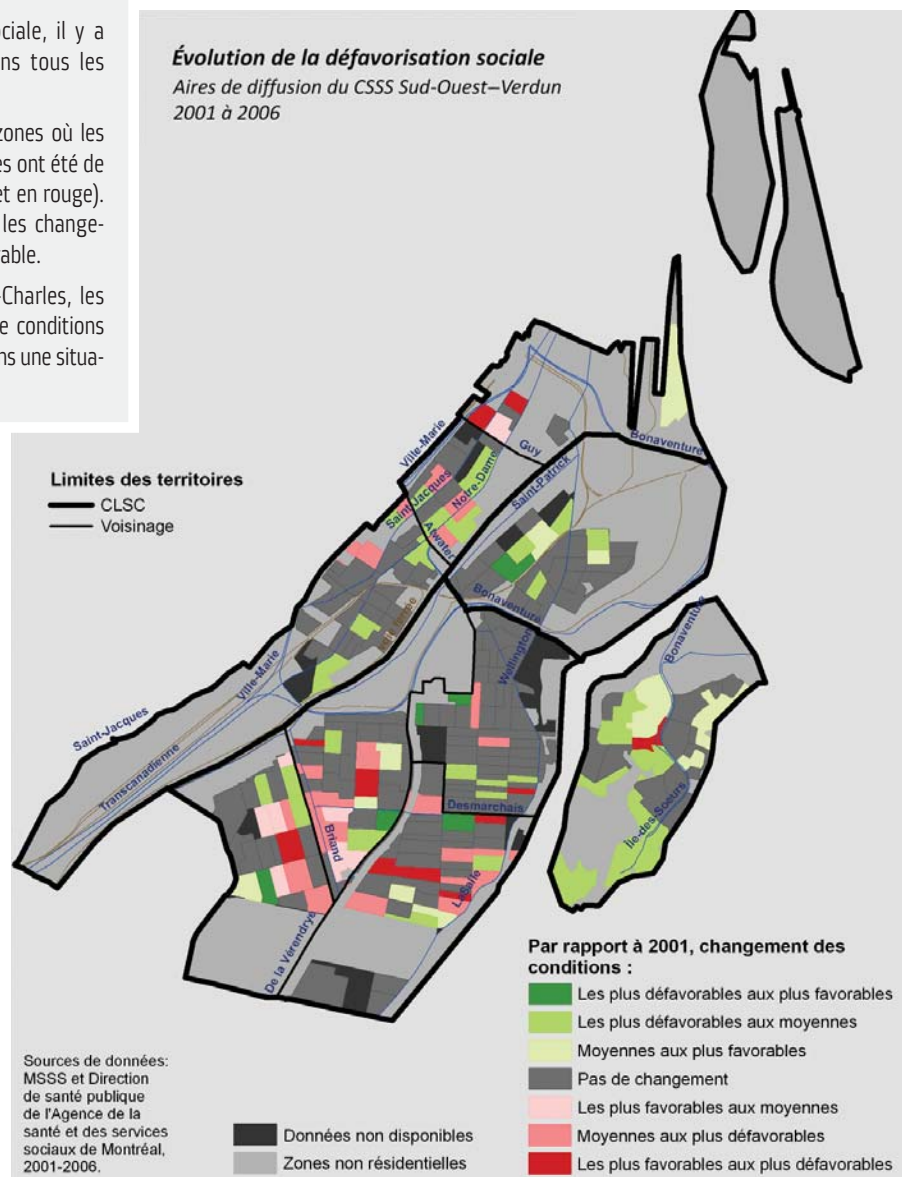
- Globalement, à l'échelle du CSSS, les changements sont plutôt survenus dans le secteur de Verdun, à l'exception de l'île des Sœurs.
- Dans Verdun, des aires où les variations sont favorables côtoient d'autres où les changements reflètent une dégradation des conditions matérielles. On note aussi quelques petites zones où le changement a été marqué, passant des conditions les plus favorables aux plus défavorables (en rouge).
- Dans le secteur de Saint-Henri, les quelques aires qui ont connu un changement sont localisées principalement dans le voisinage du même nom. On trouve une petite zone où les conditions se sont grandement dégradées (en rouge) et une autre où les conditions défavorables sont devenues moyennes.



Évolution globale de la défavorisation sociale

Quelques constats

- Du côté de la défavorisation sociale, il y a davantage de changements, dans tous les secteurs.
- Dans Verdun, on trouve plus de zones où les changements de conditions sociales ont été de nature plus défavorable (en rose et en rouge). Dans l'île-des-Sœurs cependant, les changements sont plutôt de nature favorable.
- Dans le secteur de Pointe-Saint-Charles, les quelques zones qui ont changé de conditions sur le plan social sont, en 2006, dans une situation plus favorable.



La deuxième série de cartes se concentre plutôt sur l'évolution entre 2001 et 2006 des aires où **les conditions sont les plus défavorables** (aires dont les valeurs de défavorisation se classent dans les quintiles 4 ou 5). Les cartes permettent de connaître et localiser 1- les zones où les conditions sont des plus défavorables tant en 2006 qu'en 2001 (en rouge foncé); 2- les zones où les conditions étaient défavorables en 2001 et ne le sont plus en 2006 (en jaune) et 3- les nouvelles zones de pauvreté où les conditions sont des plus défavorables (en rouge clair).

**Évolution des aires de diffusion
matériellement défavorisées**
CSSS Sud-Ouest—Verdun, 2001 à 2006

- La plupart des aires défavorisées matériellement en 2006 l'étaient en 2001 (en rouge foncé).
- Il y a tout de même quelques zones où les conditions ne sont plus défavorables (en jaune), en particulier dans le secteur de Verdun et, dans une moindre mesure, celui de Saint-Henri.
- Il y a toutefois également de nouvelles aires défavorisées matériellement qui s'ajoutent aux anciennes dans Verdun (en particulier dans le voisinage de Ville-Émard) et quelques-unes dans Saint-Henri.

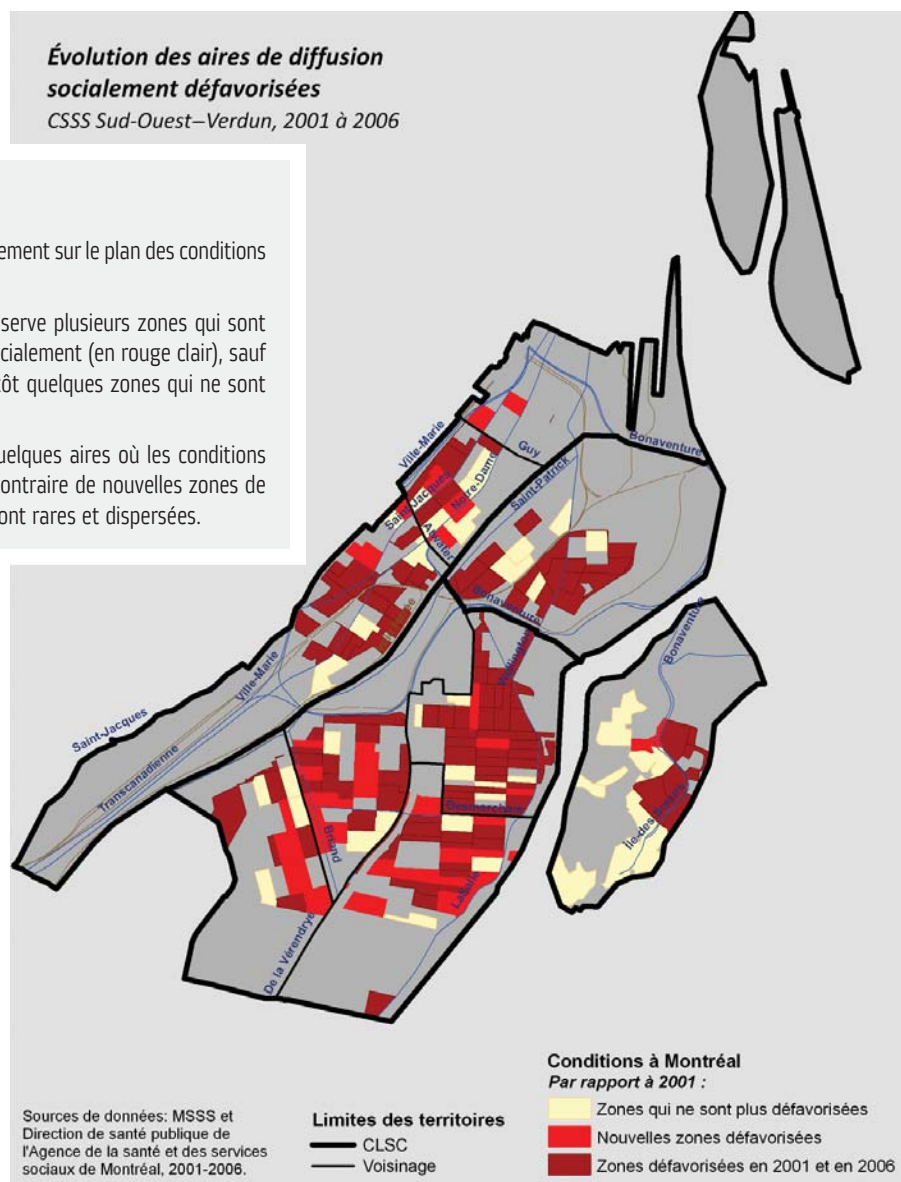


Évolution des aires les plus défavorisées socialement

**Évolution des aires de diffusion
socialement défavorisées**
CSSS Sud-Ouest–Verdun, 2001 à 2006

Quelques constats

- Plusieurs aires ont connu un changement sur le plan des conditions sociales.
- Dans le secteur de Verdun, on observe plusieurs zones qui sont de nouvelles aires défavorisées socialement (en rouge clair), sauf dans l'Île-des-Sœurs où il y a plutôt quelques zones qui ne sont plus défavorisées socialement.
- Les autres secteurs présentent quelques aires où les conditions ne sont plus défavorables ou au contraire de nouvelles zones de défavorisation sociale mais elles sont rares et dispersées.



3. Les aires les plus favorisées sont-elles toujours les mêmes?

La dernière série de cartes se concentre plutôt sur l'évolution entre 2001 et 2006 des aires où **les conditions sont les plus favorables** (aires dont les valeurs de défavorisation se classent dans les quintiles 1 ou 2). Les cartes permettent de connaître et localiser 1- les zones où les conditions étaient les plus favorables en 2001 et le sont toujours en 2006 (en vert foncé); 2- les zones où les conditions étaient des plus favorables en 2001 mais ne le sont plus en 2006 (en jaune) et 3- les nouvelles zones où les conditions sont les plus favorables en 2006 (en vert clair).

Évolution des aires les plus favorisées matériellement

Évolution des aires de diffusion matériellement favorisées
CSSS Sud-Ouest-Verdun, 2001 à 2006

Quelques constats

- Les aires où les conditions matérielles étaient et sont encore les plus favorables sont concentrées sur l'Île des Sœurs. On retrouve également plusieurs aires associées à ces conditions dans le secteur de Saint-Henri.
- Dans Verdun, hormis l'Île-des-Sœurs, on remarque quelques zones où les conditions ne sont plus favorables matériellement (en jaune).
- Sur le territoire du CSSS, il y a très peu de nouvelles zones favorisées matériellement.



Évolution des aires les plus favorisées socialement

Évolution des aires de diffusion socialement favorisées

CSSS Sud-Ouest–Verdun, 2001 à 2006

Quelques constats

- Sur le territoire du CSSS, il n'existe pas de concentration d'aires socialement favorisées.
- On note tant la présence de quelques nouvelles zones favorisées socialement (vert moyen) que des zones qui ont perdu ce statut (en jaune) dispersées sur le territoire.



Tableaux Répartition de la défavorisation matérielle et sociale en 2006

Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)

	Conditions plus favorables		<----->								Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
RSS de Montréal	355 357	20	355 247	20	355 593	20	355 252	20	355 128	20	1 776 577		
CSSS du Sud-Ouest-Verdun	24 074	18	9 873	7	25 772	19	29 796	22	43 404	33	132 919		
CLSC de Pointe-Saint-Charles	0	0	482	4	1 273	10	1 688	13	9 159	73	12 602		
Pointe-Saint-Charles	0	0	482	0	1 273	10	1 688	13	9 159	73	12 602		
CLSC de Verdun	16 932	18	7 030	8	19 891	21	24 708	27	24 234	26	92 795		
Côte-Saint-Paul	0	0	651	4	6 523	40	4 047	25	5 111	31	16 332		
Wellington-de-l'Église	992	4	1 984	7	2 550	9	9 064	32	13 319	48	27 909		
L'Île-des-Sœurs	15 940	98	270	2	0	0	0	0	0	0	16 210		
Desmarchais-Crawford	0	0	3 833	20	8 446	45	4 892	26	1 729	9	18 900		
Ville-Émard	0	0	292	2	2 372	18	6 705	50	4 075	30	13 444		
CLSC de Saint-Henri	7 142	26	2 361	9	4 608	17	3 400	12	10 011	36	27 522		
Faubourg-des-Récollets	4 277	100	0	0	0	0	0	0	0	0	4 277		
Saint-Henri	1 466	10	0	0	3 365	24	3 400	24	6 035	42	14 266		
Petite-Bourgogne	1 399	16	2 361	26	1 243	14	0	0	3 976	44	8 979		

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)

	Conditions plus favorables		<----->								Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
RSS de Montréal	355 445	20	355 278	20	355 166	20	355 696	20	354 992	20	1 776 577		
CSSS du Sud-Ouest-Verdun	1 970	1	16 715	13	34 394	26	39 291	30	40 549	31	132 919		
CLSC de Pointe-Saint-Charles	0	0	1 812	14	3 198	25	3 701	29	3 891	31	12 602		
Pointe-Saint-Charles	0	0	1 812	14	3 198	25	3 701	29	3 891	31	12 602		
CLSC de Verdun	1 970	2	13 997	15	23 180	25	27 818	30	25 830	28	92 795		
Côte-Saint-Paul	263	2	2 079	13	4 183	26	6 761	41	3 046	19	16 332		
Wellington-de-l'Église	0	0	2 701	10	3 463	12	8 741	31	13 004	47	27 909		
L'Île-des-Sœurs	587	4	3 910	24	6 809	42	0	0	4 904	30	16 210		
Desmarchais-Crawford	620	3	3 135	17	2 910	15	8 119	2	4 116	22	18 900		
Ville-Émard	500	4	2 172	16	5 815	43	4 197	31	760	6	13 444		
CLSC de Saint-Henri	0	0	906	3	8 016	29	7 772	28	10 828	39	27 522		
Faubourg-des-Récollets	0	0	502	12	1 455	34	1 231	29	1 089	25	4 277		
Saint-Henri	0	0	404	3	3 438	24	3 812	27	6 612	46	14 266		
Petite-Bourgogne	0	0	0	0	3 123	35	2 729	30	3 127	35	8 979		

Répartition de la défavorisation selon les profils (Zone de référence : Montréal)

	Conditions par rapport à Montréal								Total		
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)			matériellement ET socialement plus défavorables	
	n	%	n	%	n	%	n	%		n	%
RSS de Montréal	312 074	17	332 664	19	421 459	24	421 151	24	289 229	16	1 776 577
CSSS du Sud-Ouest-Verdun	5 367	4	20 566	15	33 786	25	27 146	20	46 054	35	132 919
CLSC de Pointe-Saint-Charles	0	0	0	0	1 755	14	5 010	40	5 837	46	12 602
Pointe-Saint-Charles	0	0	0	0	1 755	14	5 010	40	5 837	46	12 602
CLSC de Verdun	4 865	5	16 727	18	22 261	24	17 555	19	31 387	34	92 795
Côte-Saint-Paul	0	0	2 413	15	4 761	29	4 112	25	5 046	31	16 332
Wellington-de-l'Église	0	0	2 171	8	3 355	12	3 993	14	18 390	66	27 909
L'Île-des-Sœurs	4 497	28	6 809	42	4 904	30	0	0	0	0	16 210
Desmarchais-Crawford	368	2	4 742	25	7 169	38	1 555	8	5 066	27	18 900
Ville-Émard	0	0	592	4	2 072	15	7 895	59	2 885	21	13 444
CLSC de Saint-Henri	502	2	3 839	14	9 770	35	4 581	17	8 830	32	27 522
Faubourg-des-Récollets	502	12	1 455	34	2 320	54	0	0	0	0	4 277
Saint-Henri	0	0	452	3	4 379	31	3 390	24	6 045	42	14 266
Petite-Bourgogne	0	0	1 932	22	3 071	34	1 191	13	2 785	31	8 979

Répartition de la défavorisation matérielle et sociale en 2001

Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)

	Conditions plus favorables		<----->								Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
RSS de Montréal	349 397	20	349 649	20	349 085	20	349 634	20	349 396	20	1 747 161		
CSSS du Sud-Ouest-Verdun	18 846	15	11 723	9	21 196	17	28 394	23	43 916	35	124 075		
CLSC de Pointe-Saint-Charles	0	0	0	0	742	6	2 652	21	9 189	73	12 583		
Pointe-Saint-Charles	0	0	0	0	742	6	2 652	21	9 189	73	12 583		
CLSC de Verdun	14 021	16	9 607	11	17 706	20	22 718	26	23 565	27	87 617		
Côte-Saint-Paul	0	0	453	3	3 647	25	4 574	32	5 802	40	14 476		
Wellington-de-l'Église	373	1	1 729	7	4 010	15	5 329	20	14 889	57	26 330		
L'Île-des-Sœurs	12 131	92	1 025	8	0	0	0	0	0	0	13 156		
Desmarchais-Crawford	991	5	4 446	24	6 678	36	4 813	26	1 507	8	18 435		
Ville-Émard	526	3	1 954	13	3 371	22	8 002	53	1 367	9	15 220		
CLSC de Saint-Henri	4 825	20	2 116	9	2 748	12	3 024	13	11 162	47	23 875		
Petite-Bourgogne	3 653	34	1 673	15	1 587	15	0	0	3 946	36	10 859		
Saint-Henri	1 172	9	443	3	1 161	9	3 024	23	7 216	55	13 016		

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)

	Conditions plus favorables		<----->								Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
RSS de Montréal	349 329	20	349 610	20	349 106	20	349 477	20	349 639	20	1 747 161		
CSSS du Sud-Ouest-Verdun	2 001	2	14 854	12	29 786	24	29 448	24	47 986	39	124 075		
CLSC de Pointe-Saint-Charles	0	0	0	0	2 036	16	2 753	22	7 794	62	12 583		
Pointe-Saint-Charles	0	0	0	0	2 036	16	2 753	22	7 794	62	12 583		
CLSC de Verdun	2 001	2	13 335	15	22 578	26	23 772	27	25 931	30	87 617		
Côte-Saint-Paul	0	0	2 366	16	3 901	27	3 431	24	4 778	33	14 476		
Wellington-de-l'Église	0	0	2 471	9	2 694	10	8 127	31	13 038	50	26 330		
L'Île-des-Sœurs	599	5	1 491	11	3 650	28	2 914	22	4 502	34	13 156		
Desmarchais-Crawford	890	5	2 414	13	6 748	37	5 991	32	2 392	13	18 435		
Ville-Émard	512	3	4 593	30	5 585	37	3 309	22	1 221	8	15 220		
CLSC de Saint-Henri	0	0	1 519	6	5 172	22	2 923	12	14 261	60	23 875		
Petite-Bourgogne	0	0	1 115	10	2 506	23	642	6	6 596	61	10 859		
Saint-Henri	0	0	404	3	2 666	20	2 281	18	7 665	59	13 016		

Répartition de la défavorisation selon les profils (Zone de référence : Montréal)

	Conditions par rapport à Montréal								Total		
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)			matériellement ET socialement plus défavorables	
	n	%	n	%	n	%	n	%		n	%
RSS de Montréal	318 001	18	335 710	19	394 420	23	394 334	23	304 696	17	1 747 161
CSSS du Sud-Ouest-Verdun	5 649	5	18 305	15	27 811	22	22 687	18	49 623	40	124 075
CLSC de Pointe-Saint-Charles	0	0	0	0	742	6	2 036	16	9 805	78	12 583
Pointe-Saint-Charles	0	0	0	0	742	6	2 036	16	9 805	78	12 583
CLSC de Verdun	4 534	5	14 230	16	22 570	26	19 150	22	27 133	31	87 617
Côte-Saint-Paul	0	0	1 123	8	2 977	21	5 144	36	5 232	36	14 476
Wellington-de-l'Église	564	2	606	2	4 942	19	3 995	15	16 223	62	26 330
L'Île-des-Sœurs	2 090	16	3 650	28	7 416	56	0	0	0	0	13 156
Desmarchais-Crawford	1 008	5	6 741	37	4 366	24	2 303	12	4 017	22	18 435
Ville-Émard	872	6	2 110	14	2 869	19	7 708	51	1 661	11	15 220
CLSC de Saint-Henri	1 115	5	4 075	17	4 499	19	1 501	6	12 685	53	23 875
Petite-Bourgogne	1 115	10	2 506	23	3 292	30	0	0	3 946	36	10 859
Saint-Henri	0	0	1 569	12	1 207	9	1 501	12	8 739	67	13 016

*Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal*

Québec 